

Avenue du Général-Guisan 8
1800 Vevey

CFPS Le Repuis
Chemin de Coudrex 1
1422 Grandson

FICHE DESCRIPTIVE MR
Code stat 583

**Personne de contact pour contrat
d'objectif**

WACKER Sophie
024 447 29 01
sophie.wacker@lerepuis.ch

Mesure	Mesure de réinsertion
Type de mesure	REST – réinsertion proche de l'économie avec un soutien sur le lieu de travail
Concept	Le CFPS Le Repuis dispose d'un concept modulaire de formation professionnelle spécialisée. Il est ouvert à tous les domaines de la formation professionnelle sur laquelle d'ailleurs il calque son modèle dual. Sa particularité est d'être articulé à partir de mesures préparatoires permettant d'accueillir - à tout moment de la vie - tout apprenant motivé à se développer pour le conduire jusque vers des mesures qualifiantes de tous les secteurs professionnels. L'apprenant pourra ensuite rejoindre les niveaux traditionnels de la formation professionnelle et le marché du travail tout en bénéficiant de l'encadrement du CFPS Le Repuis. Un bénéficiaire peut suivre – selon ses possibilités et ses choix – tout ou partie du processus et de la dynamique ainsi mise en place. Le bénéficiaire peut entrer dans le processus à tout moment de l'année mais aussi le quitter lorsqu'il le souhaite pour (ré)intégrer un emploi.
Cadre général	Soutien sur le lieu de travail en entreprise
Moyens et méthodes de travail utilisés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat d'objectifs ➤ Accompagnement incluant le conseil et le soutien aux personnes impliquées (employeur, équipe, assuré) ➤ Information des employeurs, des supérieurs hiérarchiques et d'autres personnes de l'entreprises (p.ex.formateurs) ➤ Intervention en cas de crises ➤ Bilans intermédiaires avec adaptations correspondantes du contrat d'objectifs ➤ Définition et révision régulières d'objectifs intermédiaires ➤ Evaluation

Objectifs généraux de la CMR	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir la structuration de la journée durant la période d'attente pour les mesures d'ordre professionnel ➤ S'habituer au travail quotidien ➤ S'accoutumer aux processus de travail ➤ Accroître la compétence – méthodologique, - individuelle, - sociale ➤ Augmenter l'endurance ➤ Entrer dans le système de l'économie de marché ➤ Travailler dans un cadre aussi réaliste que possible débouchant idéalement sur un engagement ferme (même à tempès partiel ou avec un salaire partiel) ➤ S'intégrer à un emploi de manière adéquate ➤ Avoir un interlocuteur pour l'employeur et l'assuré ➤ Changer de poste ou de mesure de réinsertion si l'assuré ne satisfait pas aux exigences ➤ Fixer des objectifs intermédiaires pour des périodes données ➤ Avoir une capacité de travail d'au moins 50 % (d'un plein-temps) ➤ Réduire la stigmatisation de l'assuré. ➤ Faire le point de la situation
Description du programme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Place de travail en entreprise ➤ Coaching professionnel par un CIP coordinateur d'insertion professionnelle ➤ Entretiens hebdomadaires et bilans mensuels
Lieu d'exécution de la mesure	<p>Organisme prestataire du suivi CFPS Le Repuis Chemin de Coudrex 1 1422 Grandson Tél : 024 445 44 61</p> <p>Lieu d'exécution : entreprise à déterminer</p>
Accès par les transports publics	Selon entreprise (à déterminer)
Accès avec handicap physique	Selon entreprise (à déterminer)
Personne responsable du contrat d'objectif	WACKER Sophie Ligne directe: 024 447 29 01 E-Mail : sophie.wacker@lerepuis.ch Fax : 024 445 01
Capacité d'accueil	12 places
Coût individuel par jour	Frs 70.- par jour selon convention de prestations du 10 juillet 2008
Personne responsable du contrat-cadre financier	Philippe Ambühl Ligne directe: 024 447 30 33 E-mail: philippe.ambuhl@lerepuis.ch Fax. 024 445 51 01
Délai d'attente	1-2 semaines

Public-cible	Assuré(e)s en réinsertion avec un employeur existant. Assuré(e)s ayant suivi une mesure de réentraînement et capables de s'insérer en entreprise via REST.
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien préalable, conclusion du contrat d'objectifs ➤ Envisager un projet d'accompagnement par le CFPS Le Repuis et accepter ses valeurs et exigences conformes à celles-là même de la société, ses normes et ses lois. ➤ Ne pas avoir de problèmes de toxicodépendance lourde. Ne pas souffrir de troubles du comportement avec actes violents, ni de délinquance.
Durée-cadre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Engagement limité à 12 mois, avec temps d'essai d'un mois avec délai de congé de 7 jours. Dès le 2ème mois, délai de congé d'un mois. ➤ Présence minimale de 4 heures par jour pendant au moins 4 jours par semaine, avec possibilité d'augmenter progressivement.
Horaire d'ouverture	Selon horaire de l'entreprise
Vacances	Selon vacances de l'entreprise
Encadrement	Coordinateur d'insertion professionnelle Précisions d'ici fin décembre 2010
Cadre de référence	Responsable de la formation Précisions d'ici fin décembre 2010
Site	www.lerepuis.ch

Date: 06 Juillet2010

Font partie intégrante du descriptif :

- La CMR du 1.1.2008, en particulier les pages 16 à 19.